

Règlement du collège de la Romanellaz

A l'école:

- A la sonnerie, je me mets calmement en cortège
- Je joue dans les limites de la cour et du terrain
- Je respecte les adultes et les autres camarades, je dis bonjour, je suis aimable... (art. 4.2)
- Je mets les déchets dans les poubelles (art. 7.4)
- J'enlève ma casquette à l'entrée de l'école
- Je me déplace dans le calme et en marchant

Ne sont pas autorisés à l'école:

- Les balles et les ballons
- Les trottinettes et les baskets à roulettes (art. 9.2)
- les natels
- les objets dangereux et les armes factices

Les articles cités figurent dans le règlement interne de l' EPS de Crissier

Signature de l'élève : _____

Signature des parents: _____

Romanellaz

Règlement du collège de la Romanellaz

A l'école:

- A la sonnerie, je me mets calmement en cortège
- Je joue dans les limites de la cour et du terrain
- Je respecte les adultes et les autres camarades, je dis bonjour, je suis aimable... (art. 4.2)
- Je mets les déchets dans les poubelles (art. 7.4)
- J'enlève ma casquette à l'entrée de l'école
- Je me déplace dans le calme et en marchant

Ne sont pas autorisés à l'école:

- Les balles et les ballons
- Les trottinettes et les baskets à roulettes (art. 9.2)
- les natels
- les objets dangereux et les armes factices

Les articles cités figurent dans le règlement interne de l' EPS de Crissier

Signature de l'élève: _____

Signature des parents: _____

Romanellaz